

L'archiviste sous toutes ses coutures, épisode 2

Vous êtes conviés à découvrir le métier d'archiviste à travers une série de portraits cousus mains dans ce numéro et les suivants. Pour leur tenir compagnie le thème des archives sera décliné de A à Z à travers un abécédaire qui va cheminer sur plusieurs numéros, avec les conseils avisés du Centre de Gestion du Var.



comme

Conseiller
Collecter
Classer
Conserver
Communiquer

« Le C est le « b.a.-ba » du métier », revendique Jean-Pierre Deltour, responsable du pôle Archives et Numérique au Centre de Gestion du Var. « Il s'agit de la lettre de noblesse de l'archiviste. On conseille en amont pour pouvoir collecter, puis on classe, on conserve et on communique ».

Communiquer

« La communication est la finalité de notre action, mais il me semble important de commencer par cela », estime Jean-Pierre Deltour. Le rôle de l'archiviste dans la République Française est né de la nécessité de veiller à ce que chaque citoyen puisse bénéficier de la transparence de l'action publique. « Par cette transparence, chacun peut avoir accès au patrimoine historique et faire valoir ses droits. L'archiviste ne communique pas pour autant tous les documents, il est, depuis très longtemps, le garant de la confidentialité, du respect de la vie privée, récemment mise en lumière par le RGPD (Règlement général sur la protection des données), d'autant plus important à l'ère du numérique ».

Conserver

Conserver, c'est le fait de garder durablement les documents confiés à l'archiviste, résume Jean-Pierre Deltour. « Bien conserver suppose d'avoir opéré un tri en amont entre les documents légalement éliminables et ceux qui seront conservés définitivement pour leur valeur patrimoniale. Pour ces derniers l'archiviste s'assurera qu'ils seront protégés des aléas (feu, eau, vol...) et contre le fléau du vieillissement ». La conservation des données numériques est un sujet très préoccupant. « Leur fragilité est étroitement

liée à l'obsolescence des équipements et des logiciels par lesquels ils ont été créés et stockés. Cette vulnérabilité est avérée et le caractère éternel de l'information numérique une illusion ».

Classer

Le classement est une opération à la fois physique et intellectuelle. « L'ordre des documents dans le dossier doit refléter la procédure dont ils sont issus pour la rendre compréhensible. Après avoir organisé le dossier, l'archiviste le décrit dans un inventaire afin de permettre une recherche rapide et précise. ». L'auteur de l'art poétique Nicolas Boileau (17^e siècle) était peut-être aussi un peu archiviste lorsqu'il a prononcé son célèbre « ce qui se conçoit bien s'énonce clairement, et les mots pour le dire arrivent aisément »...

Collecter

Il s'agit de recueillir les documents et données produits ou reçus par les services, puis d'opérer un versement aux archives. « L'idéal est que les services aient tenu leurs dossiers conformément aux recommandations. Le versement est quasiment déjà prêt, ils gagnent du temps et les archivistes aussi », prône en connaisseur Jean-Pierre Deltour. S'agissant du numérique, l'exercice est là encore très particulier et la collecte s'avère très sélective par la force des choses. « Certaines données sont prisonnières de l'application dans laquelle elles ont été créées, ce qui rend leur collecte impossible. Pour les documents et les courriels c'est l'absence de tri, le classement et le nommage qui posent le plus souvent problème ».

Conseiller

Tout part de là. Pour faciliter la collecte et le bon fonctionnement des services l'archiviste va donner les bons conseils pour que chacun puisse accéder facilement aux documents. « C'est dans l'intérêt de tous, immédiatement et au fil du temps. Personne ne prend plaisir à rouvrir ses placards pour revenir sur de vieux dossiers clos et perdre du temps pour préparer leur archivage ! Le meilleur moyen pour agir sur ces dossiers c'est de les organiser lorsqu'on les crée

et lorsqu'ils sont actifs, mais on ne sait pas toujours comment faire. L'archiviste est justement là pour mettre en place des procédures adaptées et former les agents. Cela fait partie de nos compétences déclinées auprès des collectivités », souligne Jean-Pierre Deltour. Sur le volet numérique, l'archivage est tout simplement impossible sans actions en amont : classement, nommage et tri pour les documents, clauses dans le cahier des charges et paramétrages d'export des données pour les applications métier.



Claire Larrieux

Déléguée générale de l'Association des archivistes français

« L'archiviste est au service des sources de la mémoire »

Claire Larrieux porte la voix des archivistes, une profession qu'elle embrasse depuis 2012.

Consécutivement à un master archives, Claire Larrieux débute dans le métier au sein de l'association Aides de lutte contre le VIH, où elle crée le service archives. Elle rejoint ensuite l'Agence française du développement, établissement public qui finance et accompagne les projets dans les pays en voie de développement, ce qui lui permet de découvrir et parcourir le monde. En 2017, elle intègre l'Association des archivistes français en tant que responsable du centre de formation, avant d'en devenir en 2021 la déléguée générale. « Rassemblant 2 630 adhérents, cette institution a été fondée en 1904 avec pour ambition de faire entendre la voix de la profession face aux défis qui se présentent. Notre centre de formation accueille plus de 1 000 stagiaires par an. L'association édite des ouvrages et donne accès aux productions de ses groupes de travail en lien avec l'activité et sur des thématiques d'actualité, comme le RGPD (Règlement Général sur la

Protection des Données), elle organise des colloques, des événements itinérants et des études dans les différents groupes de travail et régionaux ». L'association fait activement la promotion du métier, notamment via la campagne « Engage un(e) super archiviste », ciblant les employeurs afin de les convaincre de l'utilité d'un tel poste. « Ce n'est pas toujours inné dans les collectivités comme dans le privé. Cette affiche rend visible les archivistes. Nous l'accompagnons d'un mode d'emploi et d'une plaquette métier pour mieux faire comprendre de quoi - et de qui - il est question, pour rendre plus accessible notre rôle. On sait plus ce que fait un bibliothécaire qu'un archiviste alors qu'il est tout autant utile pour le grand public ». Partageant avec Jean-Pierre Deltour, responsable du pôle Archives du Centre de Gestion du Var, l'animation de la formation « Archiviste formateur », Claire Larrieux n'a de cesse de sensibiliser

les décideurs aux problématiques de ce métier, aux obligations légales liées aux archives dont certains n'ont pas conscience. « L'archiviste est au service des sources de la mémoire, celle d'hier et de demain, tout en aidant la collectivité à avancer dans le présent. L'archive est un outil démocratique qui va rendre compte et laisser une trace dans l'histoire ».

